



Achat immo avec prêts à la consommation

Par **Amir boukis**, le **24/10/2017** à **15:02**

Bonjour tout le monde,

J'ai une interrogation concernant l'achat d'un bien immobilier. J'ai deux prêts à la consommation (prêt personnel non affecté) en cours.

Puis-je utiliser ces fonds pour un achat immobilier ?

Je sais que légalement, rien ne m'y empêche mais comment cela se passe avec le notaire pour justifier les fonds ? (je dis que c'est une épargne ou je dis vraiment que ce sont des prêts à la consommation) ?

Aussi, le paiement du bien :

Puis-je virer l'argent de deux comptes différents ? (ces deux comptes m'appartiennent et sont à mon nom).

Merci de m'avoir lu

Cordialement